

# Réunion du CA du 08/06/23 à 19h30

## Procès-verbal

Présents : Cécile HUGONENQ, Damien JURINE, Éric LAZIER, Nicolas MAZIER, Christel MOREAU, Xavier REBOUL, Nicolas TANCREZ

Absents ou excusés : Philippe BALLEREAU, Thierry DENISE, Colette DOURU, Marie-Thérèse FUZZATI, Monia LANASPEZE, Jean-Luc PARIOLLEAU

### **1. Évolution du projet sportif pour la saison 2023-2024, intervention de Yves THOMASSIN (directeur technique)**

Anthony COLLICELLI, l'entraîneur actuel du groupe Exigence Interrégionale, quitte le CNP en fin de saison. Son départ a fait l'objet d'une rupture conventionnelle.

Si le projet sportif reste inchangé pour la saison 2023-2024, le départ d'Anthony implique une réorganisation des équipes. Alexandre GERBET quitterait les groupes Espoirs et Relève pour remplacer Anthony. C'est Alice GRATEPANACHE qui le remplacerait pour travailler avec Loïk AVELLANEDA. Plusieurs solutions sont actuellement à l'étude pour pallier le départ d'Alice des groupes Progression et Avenir.

Les retours sur la première année de fonctionnement du groupe Exigence régionale sont positifs. Yves rappelle à l'occasion de ce bilan que les 3 groupes Exigence régionale, Exigence interrégionale et Exigence nationale ont été conçus pour être perméables. Des nageurs vont donc être amenés à passer d'un groupe à l'autre la saison prochaine.

### **2. Approbation du PV de la réunion du CA du 05/04/23**

Éric, absent à la dernière réunion, préfère s'abstenir. Le procès-verbal de la réunion du 05/04/23 est adopté par le reste des administrateurs présents.

### **3. Vote sur la proposition de modification d'un article des statuts (absence de quorum à la réunion du 07/12/22)**

Le quorum n'étant pas atteint, le vote est de nouveau ajourné.

#### **4. Point sur la comptabilité**

Le travail de reprise des comptes suite au changement de cabinet d'expertise comptable est conséquent. La comptabilité du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022, indispensable à l'édition d'un bilan pour l'année 2022, pose de nombreux problèmes. Cécile et le nouvel expert-comptable passent énormément de temps à essayer de les résoudre. Ces heures de travail sont évidemment facturées par le nouveau comptable. La question des démarches qu'entreprendra le club pour tenter de récupérer cet argent est de nouveau débattue.

#### **5. Vote sur le montant des cotisations pour la saison 2023-2024**

Les finances du club ont été lourdement impactées ces derniers mois par différents éléments. Tout d'abord, le manque à gagner induit par le remboursement des périodes non nagées lors de la pandémie de COVID-19 n'a pas été compensé par la baisse des dépenses de fonctionnement. Ensuite, les changements de cabinet d'expertise comptable et de gestion de paie ont mis à jour un certain nombre de dysfonctionnements dans la gestion du club dont la résolution a impliqué des dépenses conséquentes. La décision de la FFN d'augmenter toutes les licences de 5€ pour la saison 2022-2023, survenue trop tardivement pour être répercutée aux adhérents, a mécaniquement réduit d'autant les revenus du club. Enfin, l'inflation pèse au quotidien sur de nombreux postes de dépenses.

Comme il a été mentionné à l'occasion de la dernière réunion, le CNP a réussi à négocier une augmentation exceptionnelle de 25% de sa subvention annuelle allouée par la mairie centrale. Le geste est apprécié mais malheureusement il ne suffira pas. Pour assurer la pérennité du club, il apparaît nécessaire d'appliquer conjointement plusieurs mesures. Le CNP dispose actuellement de quelques mois d'avance de trésorerie : ceux-ci vont devoir faire l'objet d'une reprise de provision. Cécile demande l'autorisation des administrateurs pour réaliser cette opération et reçoit une réponse unanimement positive. Les dépenses non budgétées en début de saison ne pourront être engagées que de manière exceptionnelle et uniquement si elles s'avèrent indispensables au bon fonctionnement de l'association. Les cotisations vont être augmentées.

Pour une meilleure lisibilité et pour éviter que la mauvaise expérience de la fin de saison dernière ne se reproduise, il est proposé de séparer le coût de la licence (à reverser aux fédérations) de celui de la cotisation (conservé par le club) dans les frais d'inscription demandés aux adhérents. Les montants des cotisations, options et réductions sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité par les administrateurs présents à la réunion.

## **6. Organisation des réinscriptions pour la saison 2023-2024**

Les enveloppes pour les réinscriptions à l'école de natation sont prêtes. Elles vont être distribuées aux nageurs à compter du samedi 10 juin. Cécile et Alice sont en train de finaliser les formules sur l'application MonClub (<https://cnp.monclub.app>). À partir du 25 juin, les réinscriptions seront également ouvertes aux adultes et aux jeunes compétiteurs. Comme en fin de saison dernière, les entraîneurs vont se réunir d'ici la fin du mois pour affecter collectivement les nageurs dans les différents groupes. Des réunions d'information à l'attention des jeunes compétiteurs et de leurs parents seront alors organisés par entraîneurs.

Toutes les inscriptions devront se faire en ligne (il ne sera plus possible à Jacquie de se substituer aux adhérents). Un tutoriel sera mis à disposition des adhérents pour expliquer le fonctionnement de l'application MonClub. En complément, de jeunes bénévoles du CNP tiendront une permanence quelques après-midi des mois de juin et juillet pour accompagner dans leurs démarches en ligne les adhérents qui en auraient besoin.

La carte dématérialisée disponible sur la version téléphone de l'application pourra être présentée à l'entrée du centre Roger Le Gall dès la saison prochaine. Pour les mineurs, de même que pour les majeurs qui le souhaitent, une version physique de carte pourra être envoyée par la poste au domicile des adhérents pendant l'été. Pour ce faire, une photo d'identité dans une enveloppe timbrée et libellée au nom et à l'adresse de l'adhérent devra être déposée directement au bureau de Jacquie ou dans la boîte aux lettres du secrétariat.

## **7. Organisation de l'assemblée générale**

La prochaine AG ordinaire se tiendra la première semaine de juillet (date à définir selon les disponibilités de l'expert-comptable). Elle sera précédée d'une AG extraordinaire au cours de laquelle de nouveaux statuts et nouveau règlement intérieur seront soumis au vote des adhérents.

Cécile propose que le club bascule dès septembre prochain sur une comptabilité par saison. Sa proposition est acceptée. Une nouvelle AG se tiendra donc en décembre 2023.

## **8. Autres sujets et questions diverses**

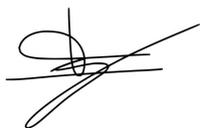
Les premiers retours des clubs invités à l'Aquathlon du CNP et au Meeting Georges Pecheraud sont positifs. Un bilan détaillé de ces deux événements est prévu pour une réunion ultérieure. Les bénévoles ont été beaucoup mis à contribution. Cécile les remercie pour leur investissement.

Afin de leur laisser le temps de prendre un peu de repos, les événements festifs de fin d'année auront lieu vraisemblablement début juillet.

Suite au message d'appel à candidatures au poste d'administrateur envoyé cette semaine, plusieurs adhérents se sont déjà manifestés.

La séance est levée à 22h00.

Le secrétaire général,  
Nicolas TANCREZ

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'N' and 'T' with a horizontal line crossing through them.

La présidente,  
Cécile HUGONENQ

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'C' and 'H' with a horizontal line crossing through them.